

Accueil universel des réfugiés et Zéro expulsion locative

lundi 21 mars 2022



@cni59-non commercial



Communiqué
de presse

La solidarité qui s'opère aujourd'hui en direction des Ukrainien.nes victimes de la guerre est tout à l'honneur de la France. Plus que jamais elle doit exercer sa tradition de terre d'accueil et de pays des droits de l'homme et du citoyen.

Ouvrons nos frontières, nos services publics, nos bras également à ces populations, hommes femmes et enfants qui du jour au lendemain se voient obligés de choisir entre l'exil forcé ou la mort !

Cependant la CNL s'inquiète et condamne le deux poids deux mesures que certains cherchent à instaurer ! L'accueil des réfugiés doit être universel et inconditionnel.

Notre solidarité envers le peuple ukrainien ne peut faire oublier le sort d'autres peuples victimes de la famine, de la pauvreté, de la guerre et de régimes répressifs. Il ne doit pas s'instaurer de différence de traitement entre ces populations d'où qu'elles viennent.

Que la main tendue en direction des uns ne se transforme pas en une main qui exclut ou refuse d'autres !

« Zéro expulsion locative » doit devenir la nouvelle règle commune.

Il nous faut également répondre à la situation d'urgence des habitants qui, faute de ressources, ont perdu ou vont perdre leur logement.

Il n'est pas question d'opposer les populations entre elles !

La CNL appelle l'Etat à s'engager à même niveau et avec la même humanité quels que soient les cas.

Elle revendique la mise en place d'un plan national d'accueil et de prise en charge globale. **Elle exige enfin que le secteur privé soit soumis au devoir de solidarité notamment par la réquisition de logements vides.**

Contact presse

Fabien Podsiadlo-Régnier,

Président Fédéral

contact@cnl59.fr - 03 20 07 09 58

Retrouvez toute l'actualité de la CNL sur notre site Internet : cnl59.fr